



remise de clef et papiers maisons

Par **cesar30**, le **26/05/2012** à **10:12**

bonjour ,voila ma maison est neuve et je suis a l'interieur depuis aout 2011 car mon bail finissant en juillet sur l'ancienne maison etait en fin de contrat....mon souci est qu'il me reste une derniere facture a payer au constructeur que je refuse de donner pour l'instant car les travaux ne sont pas finis et que des malfinitions sont visibles de partout (facade ,volets roulants defectueux ,fuite ,tuiles cassés,vide sanitaire hors normes ,etc etc etc),mon constructeur apres plusieurs essais pour le joindre me repond finalement qu'il est pret a finir et reprendre tous les defauts mais il faut que je regle la derniere facture ,en sachant qu'avec les voisins qui eux aussi ont des soucis avec ce personnage ont tous réglés mais plus de nouvelles ni par ecrit ,ni par telephone alors que celui ci continu a construire des villas dans les environs ...ma maison sur contrat etait livrable fin juillet ,j'y suis mais la maison n'est pas terminé ,je n'ai pas eu la remise des clefs pour emettre des reserves et je n'ai pas non plus le papiers pour les impots qui doit nous exonéré de la taxe fonciere pour les deux ans a venirIMPORTANT : j'ai fait constater par huissier tous les defauts et malfaçons de la maison ,et le proces verbal est entre mes mains et celui de l'huissier.....mes questions sont :: quel sont mes recours pour avoir cette remise de clefs et ce fameux papier pour les impots ????? suis -je dans mon droit pour reclamer des indemnités de retard au vu que la maison devait etre finis suivant contrat fin juillet et qu'a l'heure actuelle je n'ai toujours pas la remise de clef traditionnelle avec remise des documents meme que je soit installé dans celle ci ????? en attente de vos reponses ,sinceres salutations a touscordialement